

## AVIS DE POSTE VACANT

# CHEF D'ÉQUIPE IMMEUBLES ET ÉLECTRICITÉ SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

## Concours 20-305

### **SOMMAIRE DU POSTE**

---

Sous la responsabilité du contremaître au Département immeubles, éclairage public et feux de circulation, le titulaire du poste, en plus de participer aux travaux à être exécutés, assure la surveillance et la direction de travaux lui étant confiés reliés, entre autres, à l'entretien des immeubles fait par nos salariés de métiers au sein du département ou par l'entremise de sous-contractant. Il assure également le suivi des plaintes et requêtes concernant son champ d'activités.

### **PRINCIPALES FONCTIONS**

---

- Vérifie la teneur des plaintes et requêtes et en assure le suivi;
- S'assure de l'exécution des divers travaux lui étant confiés reliés, entre autres, à l'entretien des immeubles appartenant à la Ville, de même que des feux de circulation et du réseau d'éclairage de la municipalité;
- S'assure que les matériaux et/ou équipements nécessaires aux travaux à exécuter soient disponibles et répondent aux normes établies;
- Donne des directives, des conseils, des explications nécessaires pour que les employés ou entrepreneurs puissent accomplir leur travail de façon optimale;
- S'assure de la qualité des travaux des différentes équipes de métiers sous sa supervision;
- Voit à la sécurité des employés sous sa supervision en s'assurant notamment du respect et de l'application des procédures, règlements et lois applicables en matière de prévention et santé et sécurité lors de la préparation et de l'exécution de travaux;
- Identifie tout bris ou manque d'équipement à son supérieur;
- Prend en note les emplacements de travaux éventuels et en informe son supérieur;
- Soumet à son supérieur des rapports de production;
- Agit à part entière comme membre des équipes lors de l'exécution des travaux;
- Effectue toutes autres tâches que lui confie son supérieur.

### **EXIGENCES DU POSTE**

---

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en électricité (DEP) ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec. Une expérience pertinente supplémentaire en rapport à l'emploi pourrait pallier à l'exigence de formation académique;
- Posséder une licence d'entrepreneur en construction (sous-catégorie 16 - Électricité) ou une licence de constructeur-proprétaire en électricité ou encore posséder les qualifications requises afin d'agir à titre de répondant autorisé au registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour la licence constructeur-proprétaire en électricité détenue par la Ville de Saint-Hyacinthe;



- Détenir un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente dans un domaine relié à la nature de l'emploi;
- Posséder un certificat de qualification valide en électricité émis par Emploi-Québec ou un certificat de compétence (compagnon en électricité) valide de la Commission de la construction du Québec;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Posséder une expérience pertinente en matière de contrôle électrique, électronique et automate;
- Capacité de travailler en équipe et de rallier les gens à un objectif commun jusqu'à sa réalisation;
- Capacité à établir et à maintenir des relations courtoises et polies avec la clientèle;
- Capacité à planifier les travaux en tenant compte de la disponibilité des ressources matérielles et humaines;
- Aptitude à rédiger des rapports simples et à travailler en équipe;
- Aptitude à travailler avec des systèmes informatisés (ex. : gestion des requêtes et suivi des plaintes).
- Posséder des aptitudes et habilités à l'égard de standards élevés en matière de service à la clientèle;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : esprit d'analyse et de synthèse, rigueur, facilité à partager ses connaissances, leadership, initiative et autonomie, aisance à communiquer, tact et diplomatie.

## **RÉMUNÉRATION**

---

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur soit de 28.25 \$ (0-12 mois), 30.58 \$ (13-24 mois) et 33.24 \$ (25 mois et plus), et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

De plus, s'ajoute au salaire décrit ci-haut un montant de **3,00 \$** pour chaque heure travaillée ou payée, pour agir à titre de « répondant autorisé » au registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour la licence constructeur-propriétaire en électricité détenue par la Ville.

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 12 avril 2020**, en mentionnant le numéro de **concours 20-305** par courriel à l'adresse suivante : [ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca](mailto:ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines  
Ville de Saint-Hyacinthe  
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

**Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.**